



Bail logement sociale

Par **sunparis**, le **19/07/2008** à **14:40**

Bonjour,

Pour le moment j'occupe un logement social depuis 5 ans, et je suis tout seul dans le bail, et ma future femme occupe aussi un logement social.

ma question est si je me marie et je me met avec ma future femme dans le bail de son appartement esque jais le droit de garder le mien.

merci pour votre aide.